

N° 02  
9 Septembre 2022

Section U11

*Présents :* Jean-Luc Briand, Président de la Section U11 (en partie)  
Alberto Macomba - Lilian Meluc – Chloé Pogu  
Rudolph Blanchard, CTD DAP  
Isabelle Perrette, secrétaire de la commission  
Sébastien Duret, Directeur Administratif (en partie)  
Julien Grandjean, Chargé de Communication (en partie)

*Excusés :* Mickaël Baud, Responsable de la Section  
Bruno Capra

*Absente :* Élise Bommé

## 1. Mise en place de la Section

Jean-Luc Briand, Président, met en place la Section U11 qui est constituée de :

Président : Jean-Luc Briand

Membres : Elise Bommé – Bruno Capra – Alberto Macomba – Lilian Meluc – Chloé Pogu

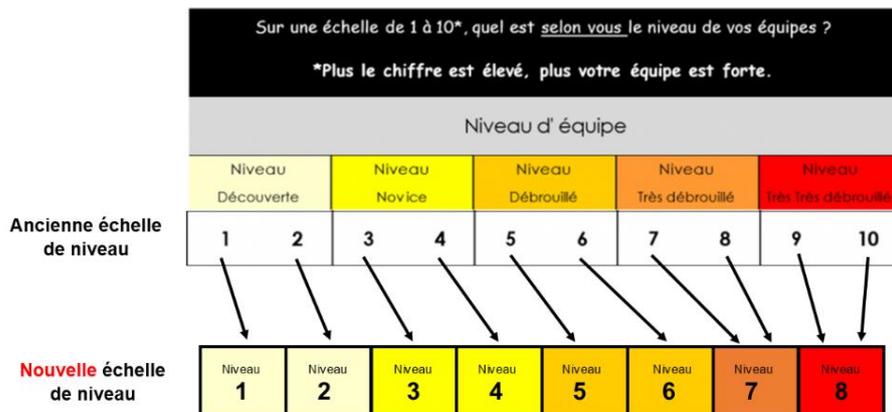
La section souhaite la bienvenue à Chloé Pogu et la remercie pour son futur investissement.

## 2. Préparation de la phase 1 des Rassemblements U11M et U11F

La Section U11 enregistre le nombre d'équipes engagées pour la Phase 1 dite phase d'accueil.

- **Modalités d'engagement**

Pour les U10, les niveaux s'échelonnent de 1 à 2 pour cette première phase et pour les U11 de 1 à 8.



- **Équipes inscrites à la date de clôture réparties comme suit :**

U10	PHASE 1	U11	PHASE 1	U11F	PHASE 1
Niv 1	20	Niv 1	63	Foot à 8	29
Niv 2	26	Niv 2	45	Foot à 5	21
		Niv 3	48		
		Niv 4	58		
		Niv 5	41		
		Niv 6	52		
		Niv 7	31		
		Niv 8	23		

- **Quelques rappels**

La Commission attire l'attention des clubs sur certains paramètres en rappel ci-dessous.

- Respect des périodes d'engagements pour les différentes phases. (dans le cas contraire voir ci-après paragraphe sur les engagements « hors délai »).
- Engagement uniquement via FAL (pas d'engagement par mail (dans le cas contraire voir ci-après paragraphe sur les engagements incomplets)).
- Respect par les clubs des niveaux proposés par eux.

- **Les engagements « hors délai ».**

Concernant les engagements d'équipe « Hors délai » la Commission a décidé dans le cadre de cette première utilisation de l'application FAL et sur cette première phase uniquement de prendre tous les engagements d'équipes « hors délai » jusqu'à la limite du possible d'un point de vue temporel et d'affecter ces équipes dans les groupes les plus appropriés (sans défaire, déconstruire l'ensemble des centres déjà constitués).

**À partir de la 2<sup>ème</sup> phase, tous les engagements « hors délai » ne seront pas pris en compte et traité par la commission U11 pour ladite phase.**

Les clubs n'ayant pas engagé leurs équipes dans les temps devront attendre la prochaine phase pour le faire. La Commission propose éventuellement de composer des centres avec les équipes engagées hors délai avec les incidences de déplacements que cela engendre.

- **Composition des groupes :**

La Commission U11 rappelle que les modalités de constitution des centres et groupes pour la phase 1 sont les suivantes :

- La phase 1 étant une phase sectorielle, les paramètres et critères traités prioritairement pour la constitution des centres et des groupes sont :
  - 1/ Le secteur
  - 2 / le niveau de l'équipe proposé par le club
  - 3/ La nature de la composition de l'équipe (U11, U10, ...).

La commission souhaiterait comme lors des saisons précédentes, que le critère nature de la composition des équipes soit davantage pris en compte (ou plus discriminant dans la gestion des engagements permettant une connaissance plus précise des équipes) afin de proposer dans la mesure du possible des rencontres les plus adaptées et équilibrées possibles. Une demande en ce sens a été faite auprès du Groupe de Travail Fédéral de l'outil FAL.

Les 46 équipes U10M ont été réparties dans 9 groupes et 10 équipes ont été placées sur des plateaux U10 pour des raisons géographiques et de niveaux de pratique.

Les 361 équipes U11M avec le reliquat des 10 équipes U10 ont été réparties dans 93 groupes.

Les 29 équipes U11F Foot à 8 ont été réparties dans 7 groupes.

Les 21 équipes U11F Foot à 5 ont été réparties dans 5 groupes.

- **Calendrier des engagements et des réunions de la commission :**

Phase	Ouverture	Clôture	Réunion Commission
Phase 1	30.06.22	06.09.22	09.09.22
Phase 2	07.10.22	18.10.22	21.10.22
Phase 3			
Phase 4			

- **Phase 2**

Pour chaque phase, les clubs ont la possibilité de considérer, reconsidérer le niveau de leurs équipes au regard du projet du club. La Commission invite chaque club à prendre le temps d'apprécier le niveau de leurs équipes respectives et d'effectuer celle-ci par une personne ayant une connaissance effective des équipes.

La phase 2 sera également une phase sectorielle. Pour la phase 2, les clubs pourront s'engager sur des épreuves U11 avec des propositions de niveaux d'équipes allant de 1 à 8 ainsi que sur des épreuves U10 avec également des propositions de niveaux d'équipes allant de 1 à 8.

Concernant les épreuves U10, la commission attire l'attention des clubs sur le fait que les équipes doivent être composées de U10 avec la possibilité de sur classement de 3 U9. Pas de de U11 possible dans ses équipes pour ces épreuves.

Par ailleurs, pour ces épreuves U10, les clubs qui engageront des équipes en U10 doivent être conscients que les déplacements peuvent être éloignés en fonction du nombre d'équipes engagées dans ces épreuves ainsi que de l'éventualité d'écart de niveau et la disparité de niveau au regard des niveaux proposés par les clubs s'engageant dans ces épreuves (réservées) aux U10.

### **3. Nouvel outil « FAL »**

---

Le District de Football de Loire-Atlantique s'inscrit dans le déploiement de l'application fédérale « Foot Animation Loisir » (FAL) et ses outils associés pour la gestion des U11 M et U11F.

- **Engagements**

**Un tuto avait été créé et diffusé sur le site. Il n'a pas été relevé de problématiques ou de difficultés particulières de la part des clubs et signifiées au secrétariat concernant l'utilisation de l'application pour la saisie de leurs engagements.**

Concernant la gestion des engagements des U11 M et U11F via FAL, la Commission U11 indique que les adaptations, ajustements et autres remédiations concernant la gestion des U11 M et U11 F se feront phase par phase.

Elle précise que les problématiques spécifiques éventuelles rencontrées seront remontées à la FFF et au groupe de travail fédéral FAL. Ces remontées se feront également phase par phase.

- **Feuille de plateau & Feuille de composition**

Julien Grandjean présente les outils associés à l'application FAL dans le cadre des plateaux. Ces outils seront ceux utilisés pour la réalisation des plateaux. La commission fera une évaluation sur l'utilisation et l'exploitation de ceux-ci lors de la prochaine commission U11.

Julien Grandjean propose à la commission d'apporter d'éventuels ajustement à ces documents.

**A noter qu'aucun de ses documents ne sera transmis aux clubs en version modifiable. Les documents sont disponibles sur le site internet du District (cf. lien ci-après) et remplissable via avec le logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader. <https://foot44.fff.fr/les-clubs/categorie-u7-u9-u11/u10-u11/>**

- **Suivi**

L'application FAL permet d'optimiser le suivi des plateaux sur l'ensemble du territoire. Pour chacune des phases, la Commission U11 effectuera une évaluation, une appréciation des outils et de leurs modalités d'exploitation (pertinence + efficacité). Elle fera une remontée au groupe de travail fédéral concernée. Elle procédera également, le cas échéant, à des rappels sur les modalités, les règles et règlements auprès des clubs.

### **4. Divers**

---

**Lecture des Lois du jeu U11M et U11F** disponibles sur la page dédiée au Guide de la pratique U11 sur le site du District : <https://foot44.fff.fr/les-clubs/categories-u7-u9-u11/>

**Contact pour les U11M et U11F** : Isabelle Perrette – [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr)

Message à adresser au secrétariat par messagerie officielle du club sinon pas de traitement de la part de la commission.

Le Président,  
Jean-Luc Briand



Les Secrétaires,  
Lilian Meluc  
Rudolph Blanchard